



Ville de COURTENAY - CENTRE SOCIAL MAIRIE ANNEXE



OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT

mardi	9h - 12h / 13h30 - 17h00
mercredi	9h - 12h / 13h30 - 17h00
jeudi	9h - 12h / 13h30 - 17h00
vendredi	9h - 12h

Sur rendez-vous uniquement

**11 rue du Maréchal Foch 45320 COURTENAY
Tél. : 02.38.97.27.80 - Fax : 02.38.97.43.21**

CENTRE SOCIAL

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient.

Le CCAS délègue son action sociale au Centre Social qui a été créé pour regrouper et développer des permanences afin de proposer un meilleur service et répondre aux besoins de la population ; organismes et associations assurent ainsi des accueils publics sur rendez-vous, dans le cadre d'un travail de proximité pour des suivis appropriés.

Espace aux missions d'accueil, d'orientation et d'accompagnement, il s'adresse au tout public.

Un travailleur social accueille et oriente le public, instruit les dossiers spécifiques aux aides légales et extra-légales. Il accompagne les administrés dans leurs premières démarches et est référent social RSA.

Une responsable directrice-coordonnatrice gère l'établissement, le partenariat avec les différents acteurs professionnels, élabore et prépare les séances de CCAS et contribue au développement social. Elle intervient également sur l'aide sociale légale, met en place des interventions collectives et ateliers.

PERMANENCES PROFESSIONNELS SANTÉ ET SOCIAL

ASSISTANTES SOCIALES

Le mardi 09h30-12h00 et de 13h30-17h00
Uniquement sur rendez-vous au **02.38.87.65.46**.
Sauf vacances scolaires

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Le jeudi 9h00-12h30 et de 13h30-16h30
Uniquement **sur RDV** sur ameli.fr ou au **3646** - Bureau 3
(sauf vacances scolaires)

PMI (Protection Maternelle et Infantile) - MDD

ACCUEIL DES PARENTS ET ENFANTS
3^{ème} vendredi du mois : 09h00 à 11h30 sur RDV
Bureau 5 : 02.38.87.66.01

PERMANENCES ASSOCIATIONS

«FORMATION ACCUEIL PROMOTION»

sur RDV au 02.38.85.95.62
SUIVIS INDIVIDUELS POUR LA RÉINSERTION D'EMPLOI
(Recherche d'emploi, C.V, préparation aux entretiens professionnels, formations)
Jeudi : 9h00 -12h00
Bureau 5 - 1^{er} étage

«GATINAIS EMPLOI»

sur RDV au 02.38.96.69.06
ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE DE RÉINSERTION À L'EMPLOI
Prestations de services aux particuliers sur RDV
(VOIR LE PLANNING SUR LA PORTE DU BUREAU)
Bureau 6
PERMANENCE MAINTENUE UNIQUEMENT SI RENDEZ-VOUS

«MISSION LOCALE»

sur RDV 02.38.98.73.60
RÉINSERTION PROFESSIONNELLE POUR LES MOINS DE 25 ANS
2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois 9h00-12h00 et 13h30 -16h00
Bureau 6 : 02.38.98.73.60

«MEMOIRE VIVE»

sur RDV pour la 1^{ère} séance
Mme Cécile Delpiano - 02.38.97.27.80
ATELIER MÉMOIRE POUR PERSONNES RETRAITÉES ET VALIDES.
Résidence Autonomie de Courtenay 3^{ème} étage
Un vendredi sur 2 : 10h00 - 11h30

«C.I.D.F.F»

sur RDV 02.38.77.02.33
CENTRE D'INFORMATION DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE
Un juriste vous propose une information juridique gratuite et anonyme.
Le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois : 9h00 - 12h00
Bureau 3 : 02.38.77.02.33

AVENIR DE COURTENAY

1^{er} mercredi du mois de 9h00-12h00 sans RDV
Bureau 6 : 02.38.97.27.85 ou sur RDV au 06.87.21.82.53

